



Contact : Service Commerce
commerce@forest.brussels
02/370.22.36



J'achète tout près, j'achète à Forest.
Winkel lokaal, winkel in Vorst.

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT

Coordonnées du demandeur

Forme juridique :

Nom de l'entreprise :

Siege Social :

.....

Nom et Prénom du gérant :

Numéro d'entreprise BCE :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Coordonnées de l'établissement Horeca

Nom de l'Enseigne :

Adresse de l'unité d'établissement :

.....

Numéro de téléphone :

Email :

Est-ce votre première demande d'extension terrasse ? oui non

Disposez-vous déjà d'une autorisation terrasse sur trottoir ? oui non

Nous attirons votre attention sur quelques règles élémentaires qu'il vous incombe de respecter, dans le cas d'une extension de terrasse sur emplacements de parking. L'autorisation vous sera accordée pour autant que :

1. La terrasse soit installée pendant une période saisonnière entre le 1er avril et le 31 octobre;
2. La hauteur de la terrasse plancher soit limitée au strict minimum nécessaire pour assurer une continuité en plain-pied avec le trottoir ;
3. La hauteur de la paroi ou cloison soit de minimum 80 cm et maximum 110cm ;
4. Il n'y ait pas de couverture fixe ;
5. La terrasse soit ouverte côté trottoir ;
6. La terrasse n'entrave pas les autres usagers (accessibilité et passage aisé des piétons et des PMR, accessibilité des arceaux vélos notamment) ;
7. La terrasse soit correctement entretenue ;
8. Les trottoirs ne soient pas occupés de manière permanente et qu'en toutes circonstances un passage de minimum 1m50 y soit assuré ;
9. Les meubles ne soient pas stockés sur le trottoir ;
10. La structure soit démontable en cas de travaux ou besoin d'accès à la voirie ;
11. La superficie totale de la terrasse soit de maximum 50 m² ;
12. Que la terrasse soit démontée au 1^{er} novembre et au 15 janvier si installée pour les fêtes de fin d'année.

Description de votre projet de dispositif d'extension terrasse :

➔ Veuillez joindre une photo et/ou un plan de votre projet à cette demande d'autorisation.

Longueur totale du dispositif :

Largeur totale du dispositif :

Description des matériaux :

.....

.....

.....

TOUTE TERRASSE OU AUTRE MOBILIER FIXÉ DANS LE SOL OU QUI NE SERAIT PAS RENTRÉ RÉGULIÈREMENT EST SOUMIS À AUTORISATION DU SERVICE DE L'URBANISME.

Date et Signature du demandeur